



APPEL DE DEMANDES DE FINANCEMENT STAGES POUR LES RÉCENTS DIPLÔMÉS

APPEL DE DEMANDES DE FINANCEMENT 2019 JEUNESSE CANADA AU TRAVAIL POUR UNE CARRIÈRE VOUÉE AU PATRIMOINE (STAGES POUR LES RÉCENTS DIPLÔMÉS)

Date d'échéance : 1 mars 2019

L'Association des musées canadiens (AMC) a le plaisir d'annoncer le renouvellement de sa prestation du programme Jeunesse Canada au travail pour l'année 2019 – une initiative partagée avec le ministère du Patrimoine canadien. Ne manquez pas cette opportunité d'amener des idées novatrices et des compétences concurrentielles à votre organisation, tout en offrant à un étudiant ou à un jeune diplômé une expérience de travail enrichissante.

Cet appel de demandes de financement est pour le **programme JCT pour une carrière vouée au patrimoine (stages pour les récents diplômés)**.

Jeunesse Canada au travail – une définition

Jeunesse Canada au travail (JCT) est une initiative du ministère du Patrimoine canadien qui, depuis 1996, aide les jeunes Canadiennes et Canadiens à développer leurs compétences de travail et à obtenir une expérience d'emploi.

JCT fait partie de la *Stratégie emploi jeunesse* du gouvernement du Canada qui a pour objectif d'aider les jeunes, étudiants et diplômés, et plus particulièrement ceux confrontés à des obstacles à l'emploi, à acquérir les compétences et l'expérience dont ils ont besoin pour accéder au marché du travail.

JCT pour une carrière vouée au patrimoine (JCTCVP) est la structure de financement qui permet aux musées et organismes patrimoniaux de créer des opportunités de stage pour les jeunes diplômés canadiens qui ont terminé leurs études dans les 24 mois précédant le stage JCT.

Quel type d'organisme peut déposer une demande?

La priorité de l'AMC est de financer des musées et des organismes patrimoniaux canadiens. Les organismes canadiens qui désirent offrir un stage international en muséologie doivent déposer une demande en collaboration avec le musée ou l'organisme d'accueil à l'étranger.

Les employeurs doivent satisfaire aux critères d'admissibilité de JCTCVP (stages), tels que précisés dans :

- [Le Guide de l'employeur](#)
- [JCTCVP, critères d'admissibilité pour les employeurs](#)

Quels types de participants peuvent bénéficier des programmes? Comment les participants sont-ils sélectionnés?

Les stages sont destinés aux **diplômés de niveau postsecondaire** qui ont terminé leurs études dans les 24 mois précédant le stage JCT. Les participants JCT doivent satisfaire aux critères généraux de JCT et aux critères spécifiques de JCTCVP (stages), tels que précisés dans :

- [JCTCVP, critères d'admissibilité pour les diplômés](#)

Les employeurs approuvés sont tenus d'effectuer leur propre recrutement.

Le recrutement doit s'effectuer de manière juste et équitable, par exemple par le biais d'une compétition ouverte et d'une sélection impartiale des candidats admissibles. Les candidats doivent recevoir une réponse dans un délai raisonnable.

Quels types d'emploi pouvons-nous offrir?

L'AMC appuie des emplois qui répondent à tous les besoins d'un musée, en matière de :

- gestion des collections;
- recherche en conservation;
- conservation et la préservation;
- éducation, interprétation et programmation;
- administration et marketing dans les musées.

Veuillez noter que le programme JCT de l'AMC ne subventionne pas les emplois liés à l'entretien général, ménager ou paysager.

Les exigences JCTCVP en matière d'emploi pour cet appel de demandes de financement

- **Les stages au Canada** doivent être prévus pour une durée minimale de 4 mois.
- [Les stages internationaux en muséologie](#) doivent être prévus pour une durée minimale de 6 mois.
- Les stages doivent se dérouler durant l'année fiscale du gouvernement du Canada (et doivent donc se terminer au plus tard le 31 mars 2020).
- Les stages doivent être d'une durée de 30 à 40 heures de travail par semaine. Il est possible d'offrir un emploi à temps partiel à un candidat ayant un handicap.

Comment les demandes JCTCVP sont-elles révisées et sélectionnées?

Toutes les demandes sont évaluées par un comité d'évaluation par les pairs constitué de professionnels du domaine muséal. La sélection des emplois est faite selon des critères établis par le ministère du Patrimoine canadien :

- Critères d'évaluation des employeurs pour [JCTCVP \(stages au Canada\)](#)
- Critères d'évaluation des employeurs pour [JCTCVP \(stages internationaux en muséologie\)](#)

Jeunesse Canada au travail pour une carrière vouée au patrimoine (JCTCVP) aide les diplômés collégiaux et universitaires sans emploi ou sous-employés à acquérir, dans le cadre de stages axés sur la carrière au Canada et à l'étranger, des compétences avancées et une expérience professionnelle, et à s'intégrer au marché du travail dans les secteurs du patrimoine et de la culture, ou de gagner les revenus nécessaires pour poursuivre des études supérieures dans un domaine relié. Conformément [au Guide de l'employeur 2019](#), votre demande devra répondre aux objectifs généraux de JCT ainsi qu'aux objectifs spécifiques du programme énoncés ci-dessous.

JCT collabore avec des employeurs qui proposent des projets qui soutiennent les objectifs généraux de JCT, notamment :

- aider les jeunes Canadiens et Canadiennes à acquérir une expérience pratique de travail, à développer leurs compétences, à améliorer leur employabilité et à se renseigner sur leurs perspectives de carrière;
- alimenter le bassin de main-d'œuvre compétente et qualifiée dans les domaines de la culture et du patrimoine et d'offrir des occasions de travailler dans les deux langues officielles;
- faire connaître et apprécier les réalisations du Canada et son patrimoine culturel.

Les objectifs particuliers de JCTCVP sont :

Pour les diplômés :

- aider les jeunes diplômés canadiens à trouver des stages axés sur la carrière qui correspondent à leur profil scolaire en vue d'acquérir des compétences spécialisées et d'améliorer leur employabilité;
- les aider à acquérir une expérience avancée de travail professionnel ainsi que des connaissances et des compétences pratiques dans les fonctions clés des établissements patrimoniaux et culturels;
- les aider à intégrer le marché du travail dans les secteurs du patrimoine et de la culture au terme de leur stage, ou à gagner les revenus nécessaires pour poursuivre des études supérieures dans un domaine relié.

Pour le secteur du patrimoine :

- aider les établissements patrimoniaux et culturels à combler leurs besoins de main-d'œuvre professionnelle à long terme afin de maintenir leurs activités courantes

La priorité sera donnée aux organismes, aux jeunes et au patrimoine culturel autochtone (Premières nations, Inuit ou Métis), y compris les demandes :

- des employeurs autochtones (tous projets admissibles);
- pour un projet visant des participants autochtones (employeur autochtone ou non-autochtone);
- pour un projet voué au patrimoine culturel autochtone (employeur autochtone ou non-autochtone)

À combien s'élève le financement offert?

JCTCVP verse généralement entre 25 % et 50 % des coûts liés au stage du diplômé (salaires, avantages sociaux et autres dépenses admissibles) et peut, lorsque justifié, subventionner jusqu'à 75 % des coûts d'emploi. Un minimum de 80 % de la contribution JCT est réservé aux salaires et allocations du stagiaire.

*Le cas échéant, les candidats doivent apporter une contribution, financière ou en nature d'au moins 50 % du coût total du projet.

Les contributions ne peuvent pas excéder :

- 10 000 \$ par stage au Canada
- 12 000 \$ pour un stage en science de la conservation au Canada
- 15 000 \$ pour un [stage international en muséologie](#)

Comment déposer une demande?

Déposez votre demande en ligne à jeunesse-canada-travail.canada.ca avant la date limite.

L'AMC encourage fortement tous les employeurs qui comptent effectuer une demande pour l'année 2019 d'amorcer leurs démarches le plus rapidement possible de manière à prévoir suffisamment de temps pour soumettre leur demande.

L'AMC vous suggère aussi grandement de préparer votre dossier dans un document de type Word ou de format texte avant de remplir la demande en ligne.

**Pour obtenir de l'assistance technique,
veuillez communiquer avec nous au 613-567-0099.**

Date d'échéance pour les demandes

Vendredi 1 mars 2019

À quel moment les décisions de financement seront-elles annoncées?

Pour cet appel de demandes de financement, l'AMC s'attend à ce que les décisions soient annoncées en mai 2019.

Des outils clés

- [Section « Jeunesse Canada au travail – Renseignements pour les employeurs » du site Web de l'AMC](#)
- [Le Guide de l'employeur](#)
- [JCTCVP, critères d'admissibilité pour les employeurs](#)
- [JCTCVP, critères d'admissibilité pour les diplômés](#)
- Critères d'évaluation des employeurs pour [JCTCVP \(stages au Canada\)](#)

- Critères d'évaluation des employeurs pour [JCTCVP \(stages internationaux en muséologie\)](#)

Questions?

613-567-0099

jct@musees.ca

This project has been made possible by the Government of Canada. Ce projet a été rendu possible grâce au gouvernement du Canada.

Canada 